COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise à jour occasionnelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt de CFG BANK

Rabat, le 16 octobre 2024

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a enregistré, en date du 16 octobre 2024, sous la référence EN/EM/025/2024, la note relative au programme d'émission de certificats de dépôt de CFG Bank.

A la date d'enregistrement de la note précitée, la mise à jour occasionnelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt de CFG Bank est composée :

- Du document de référence relatif à l'exercice 2023 enregistré par l'AMMC le 06 septembre 2024 sous la référence EN/EM/017/2024;
- De la note précitée.

Les principales caractéristiques du programme d'émission de certificats de dépôt par CFG Bank sont les suivantes :

	Certificats de dépôt
Nouveau plafond du programme	12 000 000 000 dirhams dont un plafond de 3 000 000 000 dirhams de certificats de dépôt structurés
Valeur nominale unitaire	100 000 dirhams
Maturité	De 10 jours à 7 ans
Taux d'intérêt	Fixe pour les maturités inférieures ou égales à un an ; Fixe ou variable pour les maturités supérieures à un an

Les documents enregistrés par l'AMMC sont :

- Tenus à la disposition du public au siège social de CFG Bank et sur son site internet ;
- Disponibles sur le site internet de l'AMMC (www.ammc.ma).

CP/EM/049/2024

Contact :
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
OperationsFinancieres@ammc.ma
05 37 68 89 71